



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 08/02/2017

Reçue en préfecture le 08/02/2017

ID : 033-200027068-20170131-2017_01_038-DE

SÉANCE DU 31 JANVIER 2017

2017-01-038 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79

Date de convocation : 25 janvier 2017

L'an deux mille dix-sept le trente et un janvier à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, au Complexe sportif - gymnase à la grande lande lieu-dit "ZI les boutinards" à Sablons, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Laurent DE LAUNAY , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Eric LACOUME , Bruno LAVIDALIE , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Alain MAROIS , Pierre-Jean MARTINET , Jacques MESPLEDE , Gérard MOULINIER , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Fabienne ROCHER , Laurence ROUEDE , Agnès SEJOURNET , André TITE , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER

Absents :

Fabienne FONTENEAU, Kléber AUDINET, Mélanie BOISSAVIE, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Armand REIS-FILIPPE, James SEYNAT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Denis SIRDEY pouvoir à Thierry MARTY, Corinne VENAYRE pouvoir à Laurence ROUEDE

Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance

Sur proposition de Monsieur Georges DELABROY, Vice-président en charge des ressources humaines,

Vu la loi N° 2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 29 novembre 2016 procédant à la fusion de la communauté d'agglomération du Libournais et de la communauté de communes du Sud-Libournais ainsi qu'à l'extension de périmètre aux communes de Camiac-et-Saint-Denis, Daignac, Dardenac, Espiet, Nérigean, Saint-Quentin-de-Baron et Tizac-de-Curton de la communauté de communes du Brannais, et emportant la création, au 1^{er} janvier 2017, d'une communauté d'agglomération de 46 communes pour une population municipale de 88 699 habitants,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de déterminer le type des actions et le montant des dépenses qu'elle entend engager pour la réalisation des prestations prévues à l'article 9 de la loi N° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, ainsi que les modalités de leur mise en œuvre ;

Considérant que les dépenses afférentes aux prestations sociales ont un caractère obligatoire pour les collectivités territoriales ;

Considérant que les collectivités locales et leurs établissements publics peuvent confier à titre exclusif la gestion de tout ou partie des prestations dont bénéficient les agents à des organismes à but non lucratif ou à des associations nationales ou locales régies par la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association ;

Le CNAS, association loi 1901 à but non lucratif, créée le 28 juillet 1967, est un organisme national qui a pour objet l'amélioration des conditions de vie des personnels de la fonction publique territoriale et de leurs familles.

A cet effet, il propose à ses bénéficiaires un très large éventail de prestations (aides, secours, prêts sociaux, vacances, loisirs, culture, chèques-réduction, etc.), qu'il fait évoluer chaque année afin de répondre à leurs besoins et à leurs attentes.

Les différentes prestations du CNAS, leurs conditions d'attribution et leurs montants sont détaillées dans un règlement, consultable auprès du secrétariat général.

Vu le Bureau communautaire du 23 janvier 2017,

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

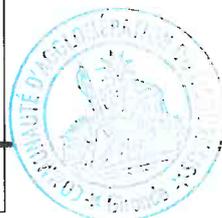
- de satisfaire aux obligations légales fixées par la loi n°2007-209 susvisée, en dotant La Cali d'un outil renforçant la reconnaissance des salariés et l'attractivité de la collectivité;
- de mettre en place une Action Sociale en faveur du personnel en adhérant au CNAS à compter du 1^{er} janvier 2017 et d'autoriser en conséquent Monsieur le Président à signer la convention d'adhésion au CNAS ;
- d'accepter, dans le cadre d'une adhésion renouvelée annuellement par tacite reconduction, de verser au CNAS une cotisation évolutive et fixée par le Conseil d'Administration du CNAS pour les deux prochaines années aux montants suivants :

	2017	2018
Coût par actif	225,03€	205€

- de désigner Monsieur Georges DELABROY, membre de l'organe délibérant titulaire et Madame Annie POUZARGUE, membre de l'organe délibérant suppléant, en qualité de délégués élus notamment pour participer à l'assemblée départementale annuelle du CNAS.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le
et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 08/02/2017

Reçu en préfecture le 08/02/2017

ID : 033-200027068-20170131-2017_01_039-DE

SÉANCE DU 31 JANVIER 2017

2017-01-039 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79

Date de convocation : 25 janvier 2017

L'an deux mille dix-sept le trente et un janvier à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, au Complexe sportif - gymnase à la grande lande lieu-dit "ZI les boutinards" à Sablons, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Laurent DE LAUNAY , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Eric LACOUME , Bruno LAVIDALIE , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Alain MAROIS , Pierre-Jean MARTINET , Jacques MESPLEDE , Gérard MOULINIER , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Fabienne ROCHER , Laurence ROUEDE , Agnès SEJOURNET , André TITE , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER

Absents :

Fabienne FONTENEAU, Kléber AUDINET, Mélanie BOISSAVIE, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Armand REIS-FILIPPE, James SEYNAT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Denis SIRDEY pouvoir à Thierry MARTY, Corinne VENAYRE pouvoir à Laurence ROUEDE

Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance

RESSOURCES HUMAINES
MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

2017-01-039 – 2/2

Envoyé en préfecture le 08/02/2017

Reçu en préfecture le 08/02/2017

Affiché le

SLOW

ID : 033-200027068-20170131-2017_01_039-DE

Sur proposition de Monsieur Georges DELABROY, Vice-président en charge des ressources humaines,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 23 janvier 2017,

Lors de la création du service commun Direction de la communication le 1^{er} mars 2016 entre La Cali et la Ville de Libourne, le poste de webmestre, initialement ouvert sur le grade de technicien principal de 1^{ère} classe, a été transformé en emploi de catégorie C afin de pouvoir permettre le transfert de l'agent en fonction, dans l'attente d'une réussite au concours correspondant. L'intéressé ayant été déclaré admis au concours externe 2016 de technicien territorial, une régularisation de sa situation peut être envisagée.

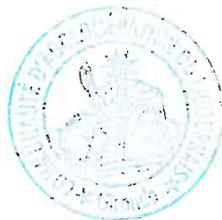
Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de créer au tableau des effectifs, à compter du 1^{er} février 2017 un emploi à temps complet de technicien (catégorie B), à pourvoir par voie de détachement ;
- de prévoir le budget les crédits nécessaires au financement des salaires et des charges correspondants.

Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en Sous-Préfecture le
et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 08/02/2017

Reçu en préfecture le 08/02/2017

ID : 033-200027068-20170131-2017_01_040-DE

SÉANCE DU 31 JANVIER 2017

2017-01-040 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79

Date de convocation : 25 janvier 2017

L'an deux mille dix-sept le trente et un janvier à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, au Complexe sportif - gymnase à la grande lande lieu-dit "ZI les boutinards" à Sablons, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Laurent DE LAUNAY , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Eric LACOUME , Bruno LAVIDALIE , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Alain MAROIS , Pierre-Jean MARTINET , Jacques MESPLEDE , Gérard MOULINIER , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Fabienne ROCHER , Laurence ROUEDE , Agnès SEJOURNET , André TITE , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER

Absents :

Fabienne FONTENEAU, Kléber AUDINET, Mélanie BOISSAVIE, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Armand REIS-FILIBE, James SEYNAT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Denis SIRDEY pouvoir à Thierry MARTY, Corinne VENAYRE pouvoir à Laurence ROUEDE

Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance

RESSOURCES HUMAINES
EMPLOI D'UN COLLABORATEUR DE CABINET

2017-01-040 - 2/2

Envoyé en préfecture le 08/02/2017

Reçu en préfecture le 08/02/2017

Affiché le



ID : 033-200027068-20170131-2017_01_040-DE

Sur proposition de Monsieur Georges DELABROY, Vice-président en charge des ressources humaines,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 110 ;

Vu le décret n° 87-1004 du 16 décembre 1987 relatif aux collaborateurs de cabinet des autorités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 29 novembre 2016 procédant à la fusion de la communauté d'agglomération du Libournais et de la communauté de communes du Sud-Libournais ainsi qu'à l'extension de périmètre aux communes de Camiac-et-Saint-Denis, Daignac, Dardenac, Espiet, Nérigean, Saint-Quentin-de-Baron et Tizac-de-Curton de la communauté de communes du Brannais, et emportant la création, au 1^{er} janvier 2017, d'une communauté d'agglomération de 46 communes pour une population municipale de 88 699 habitants,

La loi 84-53 du 26 janvier 1984 susvisée fixe le nombre de collaborateurs de cabinet des E.P.C.I. en fonction du nombre d'agents en relevant. En l'espèce, l'effectif du nouvel E.P.C.I. créé au 1^{er} janvier 2017 permet de doter le Cabinet du Président de trois collaborateurs au maximum.

La rémunération des collaborateurs de cabinet plafonnée comme suit :

- le traitement indiciaire alloué ne peut être supérieur à 90 % du traitement correspondant à l'indice terminal de l'emploi administratif fonctionnel de direction le plus élevé de la collectivité occupé par le fonctionnaire en activité ce jour (ou à l'indice terminal du grade administratif le plus élevé détenu par le fonctionnaire en activité dans la collectivité) ;
- le montant des indemnités allouées ne peut être supérieur à 90 % du montant maximum du régime indemnitaire institué par l'assemblée délibérante de la collectivité et servi au titulaire de l'emploi fonctionnel (ou du grade administratif de référence mentionné ci-dessus).

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 23 janvier 2017,

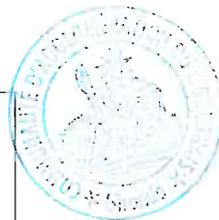
Après en avoir délibéré,

Et à **l'unanimité** (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Dans ce cadre, le Conseil communautaire décide d'inscrire au budget les crédits nécessaires pour permettre à Monsieur le Président l'engagement d'un collaborateur de cabinet.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 08/02/2017

Reçu en préfecture le 08/02/2017

ID : 033-200027068-20170131-2017_01_041-DE

SÉANCE DU 31 JANVIER 2017

2017-01-041 – 1/4

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79

Date de convocation : 25 janvier 2017

L'an deux mille dix-sept le trente et un janvier à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, au Complexe sportif - gymnase à la grande lande lieu-dit "ZI les boutinards" à Sablons, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Laurent DE LAUNAY , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADÉ , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Eric LACOUME , Bruno LAVIDALIE , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Alain MAROIS , Pierre-Jean MARTINET , Jacques MESPLEDE , Gérard MOULINIER , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Fabienne ROCHER , Laurence ROUEDE , Agnès SEJOURNET , André TITE , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER

Absents :

Fabienne FONTENEAU, Kléber AUDINET, Mélanie BOISSAVIE, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Armand REIS-FILIPPE, James SEYNAT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Denis SIRDEY pouvoir à Thierry MARTY, Corinne VENAYRE pouvoir à Laurence ROUEDE

Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance

RESSOURCES HUMAINES**DÉTERMINATION DES TAUX DE PROMOTION POUR LES AVANCEMENTS DE GRADE**

Sur proposition de Monsieur Georges DELABROY, Vice-président, en charge des ressources humaines,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 49 ;

Il appartient à l'Assemblée délibérante de fixer le taux de promotion applicable aux fonctionnaires remplissant les conditions pour pouvoir bénéficier d'un avancement de grade.

Ce taux est déterminé après avis du Comité Technique.

Néanmoins, considérant :

- que les règles applicables en la matière au sein des E.P.C.I. ayant intégré La Cali au 1^{er} janvier 2017 étaient celles d'un taux d'avancement de grade de 100% ;

- qu'il relève de l'intérêt manifeste des agents transférés au sein du nouvel E.P.C.I. de pouvoir bénéficier d'une continuité dans le déroulement de leur carrière ;

- que la théorie de la formalité impossible doit pouvoir être invoquée dans l'attente de la constitution de cette instance ;

Il est par conséquent proposé au Conseil Communautaire de fixer les taux d'avancement de grade ainsi qu'il suit :

Le taux de promotion applicable à l'ensemble des agents remplissant les conditions requises pour pouvoir bénéficier d'un avancement au grade supérieur est fixé à 100 %.

Ces conditions s'apprécient sur la base des critères fixés par les statuts particuliers, et notamment de l'adéquation du niveau du poste occupé avec le grade visé.

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Sont donc proposés les ratios d'avancement suivants, basés sur les nouvelles dénomination des grades suite à la réforme P.P.C.R.:

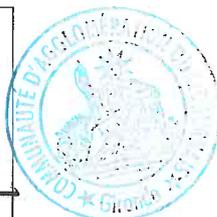
CATEGORIE	CADRE D'EMPLOIS	GRADE D'ORIGINE	GRADE D'AVANCEMENT	TAUX (%)
FILIERE ADMINISTRATIVE				
A	Administrateurs	Administrateur hors classe	Administrateur général	100%
		Administrateur	Administrateur hors classe	100%
	Attachés	Attaché principal	Attaché hors classe	100%
		Attaché	Attaché principal	100%
B	Rédacteurs	Rédacteur principal 2eme classe	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	100%
		Rédacteur	Rédacteur principal 2eme classe	100%
C	Adjoints administratifs	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	100%
		Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	100%

CATEGORIE	CADRE D'EMPLOIS	GRADE D'ORIGINE	GRADE D'AVANCEMENT	TAUX (%)
FILIERE TECHNIQUE				
A	Ingénieurs en chef	Ingénieur en chef hors classe	Ingénieur en chef général	100%
		Ingénieur en chef	Ingénieur en chef hors classe	100%
A	Ingénieurs	Ingénieur principal	Ingénieur hors classe	100%
		Ingénieur	Ingénieur principal	100%
B	Techniciens	Technicien principal 2eme classe	Technicien principal 1 ^{ère} classe	100%
		Technicien	Technicien principal 2eme classe	100%
C	Agents de maîtrise	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	100%
	Adjointes techniques	Agent technique principal de 2ème classe	Agent technique principal de 1ère classe	100%
		Agent technique	Agent technique principal de 2ème classe	100%
FILIERE SOCIALE				
B	Assistants socio-éducatifs	Assistant socio-éducatif	Assistant socio-éducatif principal	100%
B	Educateurs de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants	Educateur principal de jeunes enfants	100%
FILIERE MEDICO SOCIALE				
A	Cadres de santé	Cadre de santé de 1ère classe	Cadre supérieur de santé	100%
		Cadre de santé	Cadre de santé de 1ère classe	100%
A	Puéricultrices	Puéricultrice de classe supérieure	Puéricultrice hors classe	100%
		Puéricultrice	Puéricultrice de classe supérieure	100%
A	Infirmiers en soins généraux hors classe	Infirmier en soins généraux de classe supérieure	Infirmier en soins généraux hors classe	100%
		Infirmier en soins généraux de classe normale	Infirmier en soins généraux de classe supérieure	100%
C	Auxiliaires de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	100%

CATEGORIE	CADRE D'EMPLOIS	GRADE D'ORIGINE	GRADE D'AVANCEMENT	TAUX (%)
FILIERE ANIMATION				
B	Animateurs	Animateur principal de 2ème classe	Animateur principal de 1ère classe	100%
		Animateur	Animateur principal de 2ème classe	100%
C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	100%
		Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	100%
FILIERE SPORTIVE				
B	Educateurs des activités physiques et sportives	Educateur des A.P.S. de 2ème classe	Educateur des A.P.S. de 1ère classe	100%
		Educateur des A.P.S.	Educateur des A.P.S. de 2ème classe	100%
FILIERE CULTURELLE				
B	Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2ème classe	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 1ère classe	100%
		Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2ème classe	100%
B	Assistants d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	100%
		Assistant d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	100%
C	Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	100%
		Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	100%

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais